N° 445

22 JUIN 2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

JOURNAL OFFICIEL DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

SOMMAIRE

NUMERO SPECIAL

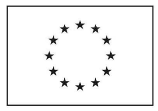
J.O.W.F

SOMMAIRE ANALYTIQUE

AVIS DE CONCESSION

AVIS DE CONCESSION

L 296/136 FR Journal officiel de l'Union européenne 12.11.2015



Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

Informations et formulaires en ligne: http://**simap.ted.europa.eu**

Avis de concession

Directive 2014/23/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Direction générale des outre-mer			Numéro national d'identification: [2]
Adresse postale: 27 rue Oudinot			
Ville: Paris	Code NUTS: FR100	Code postal: 75007	Pays: France
Point(s) de contact: Yves Goument			Téléphone: +33 153 69 24 54
Courriel: dessertewf@outre-mer.gouv.fr			Fax:

Adresse(s) internet
Adresse principale: *(URL)* https://www.marches-publics.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur: *(URL)* https://www.marches-publics.gouv.fr

I.3) Communication

Ⓥ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: [15] *(URL)*
○ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: [15] *(URL)*

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
Ⓥ le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
○ autre adresse: *(indiquer l'autre adresse)*

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées
☑ par voie électronique via: *(URL)* **dessertewf@outre-mer.gouv.fr**
Ⓥ au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
○ à l'adresse suivante: *(indiquer l'autre adresse)*

Adresse auprès de laquelle les documents ou renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus:
Direction générale des outre-mer
Service des politiques publiques
Bureau de la Vie économique, de l'emploi et de la formation
27 rue Oudinot
75358 Paris 07 SP
FRANCE

☐ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: *(URL)*

I.4) Type de pouvoir adjudicateur *(dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)*

Ⓥ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
○ Agence/office national(e) ou fédéral(e)
Ⓥ Autorité régionale ou locale (cf. page 2)
○ Agence/office régional(e) ou local(e)
○ Organisme de droit public
○ Institution/agence européenne ou organisation internationale
○ Autre type:

I.5) Activité principale *(dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)*

Ⓥ Services généraux des administrations publiques
○ Défense
○ Ordre et sécurité publics
○ Environnement
○ Affaires économiques et financières
○ Santé
○ Logement et équipements collectifs
○ Protection sociale
○ Loisirs, culture et religion
○ Éducation
○ Autre activité:

I.6) Activité principale *(dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)*

○ Production, transport et distribution de gaz et de chaleur
○ Électricité
○ Extraction de gaz et de pétrole
○ Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides
○ Eau
○ Services postaux
○ Services de chemin de fer
○ Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
○ Activités portuaires
○ Activités aéroportuaires
○ Autre activité:

L'Etat français (Direction des outre-mer) et le Territoire des îles Wallis et Futuna ont décidé de se grouper, conformément aux dispositions de l'article 26 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, pour la sélection d'un ou plusieurs opérations afin d'assurer le service public de transport aérien de passagers sur deux liaisons: d'une part entre Wallis et Futuna et d'autre part entre Wallis et les îles Fidji (aéroport de Nandi). Dans le cadre de ce groupement, la direction générale des outre-mer est désignée comme coordonnateur de groupement. L'Autorité concédante est le Territoire des îles Wallis et Futuna pour la liaison entre Wallis et Futuna et la direction générale des outre-mer pour la liaison entre Wallis et l'aéroport de Nandi. Par le groupement d'autorité concédantes mentionnés ci-dessus, la procédure de passation des contrats de concession est assurée, pour le compte de l'Etat sur la liaison Wallis et Nandi et pour le compte du Territoire des îles Wallis et Futuna sur la liaison entre Wallis et Futuna, par la Direction générale des outre-mer, 27 rue Oudinot, 75358 Paris 07 SP, France.

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Desserte aérienne de Wallis et Futuna — Numéro de référence: [2]

II.1.2) Code CPV principal: [6][0] . [4][1] . [0][0] . [0][0] Descripteur supplémentaire: [1,2] [ ][ ][ ][ ]

II.1.3) Type de marché ○ Travaux Ⓥ Services

II.1.4) Description succincte: Desserte aérienne de Wallis et Futuna, en deux tronçons: Wallis-Futuna et Wallis-Nandi ; Appareils de capacités différentes sur chaque tronçon

II.1.5) Valeur totale estimée [2]
Valeur hors TVA: [8M] Monnaie: [€] [ ][ ] par an sur cinq ans

II.1.6) Information sur les lots
Ce marché est divisé en lots Ⓥ oui ○ non
Il est possible de soumettre des offres pour Ⓥ tous les lots ○ nombre maximal de lots: [ ] Ⓥ un seul lot
☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: [ ]
☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:

II.2) Description [1]

II.2.1) Intitulé: [2] Desserte aérienne de Wallis et Futuna — Lot nº: [2] 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) [2]
Code CPV principal: [1] [6][0] . [4][1] . [0][0] . [0][0] Descripteur supplémentaire: [1,2] [ ][ ][ ][ ]

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS: [1] [ ][ ][ ][ ][ ] Lieu principal d'exécution: Wallis et Futuna

II.2.4) Description des prestations:
(nature et quantité des travaux ou services, ou indication des besoins et exigences) Desserte du tronçon entre Wallis et Futuna. Deux rotations minimum 6 jours sur 7, une rotation minimum le dimanche. Vols supplémentaires, évacuation sanitaires. Au moyen de deux appareils de 19 sièges.

II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des
Ⓥ des critères énoncés dans les documents du marché
○ critères décrits ci-dessous *(les critères d'attribution devront être donnés par ordre décroissant d'importance)*
Critères: [1]

II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA: [5M] Monnaie: [€] [ ][ ] par an sur cinq ans

II.2.7) Durée de la concession [8]
Durée en mois: [60] *ou* Durée en jours: [ ] Début : 1er mars 2018 Fin : 28 février 2023
ou Début: *(jj/mm/aaaa)* / Fin: *(jj/mm/aaaa)*

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ○ oui Ⓥ non
Identification du projet:

II.2.14) Informations complémentaires: